



COMPTE RENDU SOMMAIRE
REUNION DU CONSEIL
MUNICIPAL
Séance du 4 mars 2021

Présents : BAULIN-LUMINEAU Alexandra, BACHELIER Olivier, BRUNET Jacqueline, DERISSON Françoise, GUITTON Christian, LABBE Mauricette, LANDRY Jérémie, LE GELDON Alain, LUCAS Valérie, MOREAU Christian, RENEAUME Isabelle, SOULARD Jean, THOMAS Alain, VAN LEEUWEN Claire, ZEMAN Jean-François

Absent :

Secrétaire de séance : Mme BAULIN-LUMINEAU Alexandra

Lors de la séance du 4 mars 2021, le Conseil Municipal a pris les décisions suivantes :

- Vote du compte administratif 2020 (12 pour, 2 contre) avec un excédent de fonctionnement de 1 193 467,90 € et déficit d'investissement de 45 875,96 €
- Vote du compte de gestion 2020 (13 pour, 2 contre)
- Accord sur l'affectation des résultats 2020 (13 pour, 2 contre)
- Vote du budget 2021 (13 pour, 2 contre) avec en section fonctionnement 2 096 982,13 € de crédits en section d'investissement 991 105,56 € de crédits
- Vote des subventions aux associations : ADMR MONCONTOUR : 1 200 € à l'unanimité, AMICALE DE FRONTENAY : 500 € (12 pour, 2 contre, Mr ZEMAN Jean-François n'a pas pris part au vote), APEIR COLLEGE : 300 € (13 pour, Mme BAULIN-LUMINEAU Alexandra et Mme VAN LEEUWEN Claire n'ont pas pris part au vote), ASSOCIATION FOOTBALL CLUB ASM : 3 500 € à l'unanimité, COLLECTIF LOUDUNAIS POUR LE LOG. : 200 € à l'unanimité, COMITE DES FETES DE FRONTENAY : 200 € (13 pour, 1 abstention, Mme DERISSON Françoise n'a pas pris part au vote), DYNAMOB : 200 € à l'unanimité, LA SCENE DE LA SOLIDARITE : 300 € à l'unanimité, LA TRUITE MONCONTOUROISE : 500 € (14 pour, 1 abstention), LOISIRS PECHE ETANG : 400 € (14 pour, 1 abstention), SPORT COLLEGE ASSOCIATION : 300 € à l'unanimité, F.S.L : 300 € à l'unanimité, F.S.E collègue : 200 € à l'unanimité, Association archéologie 200 € (13 pour, 1 abstention, Mr GUITTON Christian n'a pas pris part au vote), Adrénaline : 300 € à l'unanimité, Banque alimentaire : 200 € à l'unanimité, RESTO DU COEUR : 200 € à l'unanimité, CMA POITIERS : 200 € à l'unanimité, ASSO CANINE : 200 € à l'unanimité, MFR INGRANDES : 100 € à l'unanimité
- Accord (13 pour, 2 contre) sur la demande de subvention auprès du département pour les travaux de voirie
- Accord à l'unanimité sur la demande de subvention d'état pour le plan de relance numérique pour l'éducation

Fait à St Jean de Sauves le 05/03/2021
Le Maire

